AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

EDITION DE LA STATION « ALSACE ET LORRAINE »
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL: 60 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 5.508.00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61 49 50 Poste 457

IMPRIMERIE DE LA STATION « ALSACE et LORRAINE » — Directeur-Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 4 — 7 mars 1980

LUTTE CONTRE LES CAMPAGNOLS DES CHAMPS

En diverses situations de la Circonscription, on peut constater une forte progression des campagnols des champs, mais c'est surtout en Alsace, dans la région des Rieds non inondés cet hiver, dans des parcelles de blé d'hiver à précédent maïs et entourées de prairies que les pullulations atteignent un niveau inquiétant.

Comme le temps sec de cette fin d'hiver a été favorable à ce rongeur, des risques de proliférations importantes sont à craindre.

Il est par conséquent conseillé aux intéressés de prendre des dispositions nécessaires pour intervenir sans tarder, car nous atteignons dès à présent la période de lutte la plus favorable pour obtenir le maximum d'efficacité.

Outre les techniques culturales (déchaumage précoce, labours profonds...) les moyens de lutte contre les campagnols font essentiellement appel à l'emploi d'appâts empoisonnés.

PRODUITS UTILISABLES

- Le chlorophacinone

On utilisera de préférence ce type de produit, peu dangereux pour l'utilisateur, les animaux domestiques et le gibier. Le chlorophacinone se présente sous forme de concentrat huileux pour appâts (suivre la dose indiquée par le fabricant) et également sous forme de grains tout préparés (Grains Quick, Caïd spécial campagnols, Raticide tout puissant, Febor grains...).

L'orge, contenant de la vitamine K, est contre-indiquée pour la préparation de tels appâts (en effet, cette vitamine agit comme antihémorragique alors que le chlorophacinone a une activité anticoagulante du sang), aussi, il convient d'utiliser des grains de blé.

Ne jamais épandre les grains préparés à la volée, mais les disposer en lignes ou en petits tas, suivant la dispersion des foyers.

Lorsque l'infestation des cultures est généralisée, disposer les grains en lignes distantes de 5 mètres environ, à la dose de 7 à 10 g au mètre linéaire, soit 10 à 20 kg par hectare.

Dans le cas de foyers épars, disposer à l'aide d'un petit récipient ou mieux, d'un "fusil à souris" les grains dans chaque trou fréquenté.

.../...

P215

- La crimidine

La crimidine se trouve dans le commerce sous forme d'appâts tout préparés (Crimitox, Rapid'Tox...). C'est un produit toxique pour l'homme et les animaux. En conséquence, ces appâts sont à manipuler avec précaution : ils sont à placer dans les trous ou sous des abris de façon à ne pas pouvoir être consommés par le gibier et les animaux domestiques.

En fonction de la pullulation, employer 1 à 5 kg d'appâts/ha.

- Le phosphure de zinc

Les appâts au phosphure de zinc ne se trouvent pas dans le commerce. Ils doivent être obligatoirement préparés par un pharmacien. Leur emploi fait l'objet d'une réglementation stricte, car ils sont très toxiques.

Une bonne efficacité de la lutte contre les campagnols ne peut se concevoir que de façon collective, quel que soit le produit utilisé, et ne peut être obtenue que par le traitement simultané des parcelles et de leurs abords pouvant également abriter les rongeurs (talus, bordures de fossés...).

GRANDES CULTURES

- HOUBLON -

MESURES CULTURALES DESTINEES A LIMITER L'EXTENSION DE CERTAINES MALADIES

Le respect de quelques principes simples de bonnes techniques culturales permet de limiter le développement de certaines maladies (mildiou, verticilliose... ou d'éviter l'apparition de certains symptômes de jaunissements ou de carences en oligoéléments sur houblon.

Avant le départ de la végétation, nous tenons à les rappeler aux planteurs.

1. Mildiou :

Cette maladie ne s'est manifestée que très localement en 1979. Pour maintenir cette bonne situation phytosanitaire, il importe de procéder à l'élimination des pousses malades appelées "pousses spiciformes", dès leur apparition, lors de l'ébroussage des souches. Ces pousses sont, en effet, porteuses de germes qui sont à l'origine de contaminations secondaires parfois graves : prendre soin de les détruire par incinération.

Eliminer également les houblons sauvages, foyers permanents de dissémination de cette maladie.

2. Flétrissement et dessèchement (Verticillium sp...)

Comme aucun moyen de lutte chimique ne s'avère totalement efficace vis-à-vis de ces maladies, les mesures culturales suivantes sont à préconiser :

a) tenir la plante dans les meilleures conditions possibles pour qu'elle puisse contrer une attaque éventuelle des agents pathogènes probablement présents dans la plupart des houblonnières ; pour cela :

.../...

- éviter les blessures sur racines fonctionnelles, véritables portes d'entrée pour le champignon,

- éviter la destruction de la structure du sol par des passages répétés de matériel lourd. Un sous-solage tous les deux ans, un rang sur deux (soit un sous-solage tous les quatre ans) est conseillé. Cette opération facilite en outre le drainage.

- éviter les traitements néfastes au houblon avant ou pendant la végétation ; avant l'utilisation d'un nouveau produit, bien se renseigner sur son action,

- maintenir la houblonnière propre : certaines adventices ou cultures intercalaires (pommes de terre) peuvent héberger, en effet, le Verticillium,

- pratiquer des fumures équilibrées et surtout ne pas forcer sur l'azote. D'une façon générale, l'excès d'azote rend les plantes plus sensibles aux maladies (éviter les apports tardifs). Dans certains cas, la simple limitation à 175 unités/ha d'azote a apparemment suffi à supprimer la Verticilliose.

b) <u>prendre des précautions pour éviter l'extension de ces maladies</u> :

- arracher les pieds malades, en veillant à bien enlever les vieilles souches avant leur remplacement,

- éliminer immédiatement les lianes desséchées de la houblonnière : elles risquent d'augmenter le taux d'infestation du sol,

- toutes les lianes ayant présenté des symptômes sont à détruire et en aucun cas ne doivent retourner dans la houblonnière, ni servir à la fabrication de composts.

c) <u>prendre des précautions pour l'implantation de nouvelles houblonnières</u> :

- planter des boutures saines,

- éviter certains précédents culturaux, en particulier la pomme de terre et la luzerne : <u>planter de préférence après céréales</u>.

3. <u>Mosaïque</u> (virus) :

Veiller à ne pas multiplier des plants ayant manifesté des symptômes de dégénérescence (mosaïque chlorotique).

4. <u>Accidents physiologiques</u> :

Soigner les cultures par des opérations d'entretien suivies et par une fumure équilibrée, à savoir :

- supprimer l'apport de scories (riches en CaO) dans les sols déjà suffisamment pourvus en calcaire. Préférer, dans ce cas, les superphosphates ; en effet, des maladies de carences constatées sur houblon pourraient provenir d'un blocage de certains oligoéléments (magnésie, etc...) provoqué par un excès de calcaire dans le sol,

- éviter l'épandage du fumier de ferme à fortes doses sur la ligne de plantation et à plus forte raison, sur les pieds de houblon. Cette façon de procéder ne présente aucun avantage technique. Elle est, par contre, susceptible de favoriser la concentration de campagnols terrestres au niveau des souches de houblon, et les dégâts graves ne sont pas rares sur la culture.

La localisation de la fumure organique sur la souche de houblon pourrait, d'autre part, être la cause de certains jaunissements et brûlures constatés sur des houblonnières au départ de la végétation (il en est de même pour la fumure minérale).

.../...

P216

5. Dépérissements dus à une carence boracique :

Cette maladie apparait essentiellement sur la variété Brewersgold. Les symptômes se manifestent sous deux formes :

- les jeunes pousses présentent un arrêt de croissance, les entre-noeuds restent courts, les feuilles montrent des limbes découpés et déformés,

- à partir d'une certaine hauteur de la plante (50 à 150 cm), apparaissent des feuilles malformées, à limbe gaufré et l'extrémité de la liane prend un aspect ébouriffé, en forme de bec de perroquet, avec comme conséquence un arrêt de la croissance terminale.

Les recherches effectuées par la Station d'Agronomie (I.N.R.A. COLMAR) ont permis d'établir qu'il s'agit d'une carence nutritionnelle en bore, qui peut d'ailleurs être passagère. Des apports de 10 à 15 g de Borax granulé par pied de houblon, saupoudrés à la surface du sol dans un rayon de 20 cm autour de la souche et incorporés au sol par un travail superficiel, permettent généralement de remédier à cette carence. Ce produit peut être appliqué à n'importe quelle époque de l'année mais de préférence, au printemps, lors de la taille.

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

- PECHER -

CLOQUE DU PECHER

Les pêchers sont au stade réceptif depuis plusieurs jours (stade B), mais les conditions climatiques actuelles (temps sec et nuits froides) ne sont pas favorables aux contaminations. Cependant ces dernières pourront se produire dès le retour d'un temps perturbé. Nous conseillons donc de réaliser un traitement préventif sans tarder, même sur les arbres ayant fait l'objet d'un traitement cuprique pendant le repos de la végétation (consulter notre bulletin du 29 janvier consacré à cette maladie).

PETITS FRUITS

- GROSEILLIER -

TEIGNE DU GROSEILLIER

Dans les secteurs intéressés par ce ravageur (principalement le Toulois) une observation attentive des plantations doit être entreprise afin de déceler la présence éventuelle des chenilles. Les bourgeons attaqués présentent une petite "excroissance" constituée par les déjections de la chenille de 1,5 à 2 mm et de teinte rouge vif.

Un traitement à base d'oléoparathion sera à réaliser dès à présent si l'on observe en moyenne 1 chenille par pousse.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie : Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER

REPONDEURS TELEPHONIQUES :

* ALSACE : (88) 60.30.10
* LORRAINE : (8) 337.45.98